



Évreux, le 24 février 2015

## **PARTICIPATION CITOYENNE**

# **Signature de convention avec la commune de La Boissière**

**Mercredi 25 février 2015 - 14h30 - Salle Cornu**

### **Le préfet communique**

Une signature de convention entre Gérard Freslon, maire de la commune de La Boissière et Aude Plumeau, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de l'Eure, au titre de l'opération "participation citoyenne", se déroulera le mercredi 25 février 2015, en présence d'un représentant de la gendarmerie nationale, à 14h30 en salle Cornu, à la préfecture de l'Eure.

Le dispositif de "participation citoyenne" est une démarche partenariale qui consiste à faire participer les acteurs locaux de la sécurité et la population concernée, avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat, à leur propre sécurité.

L'objectif est de rassurer la population et d'accroître, en lien étroit avec la gendarmerie, l'efficacité de la prévention de proximité.

Les communes qui souhaitent intégrer ce dispositif désignent des référents qui sont en relation directe avec la gendarmerie et relaient auprès de la population, l'information et la diffusion de conseils préventifs des cambriolages. **Ces "citoyens vigilants"** s'intéressent à la vie de leur quartier, se connaissent et sont attentifs les uns aux autres.

A ce jour, 29 protocoles ont été signés dans l'Eure.

René Bidal

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35